

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Monsieur Philippe ARDHUIN.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 21 avril 2026

N°26.02.18

Présents	10
Pouvoirs	2
Absents/ Excusés	0

MEMBRES PRESENTS : Philippe ARDHUIN, Amapola VENTRON, Mathieu PIETRI, Jean-Michel CASTAGNETTI, alexandra CHELU, Corinne LE MEUT, Roger-louis TROTIER, Pierre CAVATORTO, Dominique VALOIS, et Christian TANTI.

MEMBRES POUVOIR : Stephan PIERRACCINI donne pouvoir à Mathieu PIETRI, Julien SIMIONE donne pouvoir à Corinne LEMEUT.

OBJET :
DESIGNATION DES
DELEGUES AU
COMITE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Président expose aux membres du comité syndical :

Vu la délibération n° 21.07.36, en date du 14 décembre 2021, portant sur l'adhésion du Syndicat Intercommunal du Grans Vallat au CNAS à compter du 1er janvier 2022 et la désignation du délégué local du CNAS;

Considérant que le comité national d'action sociale (CNAS) est une association loi 1901 à but non lucratif, qui a pour objet de proposer et de fournir aux agents d'une collectivité locale adhérente une gamme de prestations à caractère social : prestations à caractère financier (allocations, prêts et secours exceptionnels), chèques de réduction dans les grandes enseignes de la distribution, et des séjours de vacances, chèques lire, chèque culture etc. ;


Considérant qu'une cotisation annuelle est versée par la commune pour que ses agents puissent bénéficier des offres du CNAS (au titre de l'exercice 2025, la participation du SIGV au CNAS s'est élevée à 3108 € soit 222€ par agent) ;

Considérant que les statuts du CNAS prévoient que chaque collectivité membre doit désigner par le biais de son organe délibérant, un représentant. La durée du mandat de ce représentant dénommé « délégué local du CNAS » est identique à celle du conseil municipal. Ses missions consistent à s'assurer du bon suivi de l'adhésion de la commune, à siéger à l'assemblée départementale du CNAS pour y donner son avis sur les comptes, le rapport de gestion et les orientations qui lui sont présentés, et enfin à émettre des propositions visant à améliorer les prestations offertes par le CNAS à ses adhérents ;

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner un nouveau représentant auprès du CNAS, à la suite des élections municipales de 2026, pour toute la durée du mandat.

LE COMITÉ SYND
Où l'exposé de Monsieur
Après avoir délibéré à l'

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le ident
ID : 013-241300425-20260427-26_02_18-DE



DE DÉSIGNER Dominique VALOIS, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu pour représenter le SIGV au sein du CNAS.

Fait et délibéré à Simiane- Collongue, les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le
Président, Compte-tenu de la
réception en Sous-Préfecture
le :..... et de la
publication le :.....

Philippe ARDHUIN,
Président



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	26_02_18
Objet :	Désignation délégué CNAS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-27 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	013-241300425-20260427-26_02_18-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20260427-26_02_18-DE-1-1_0.xml	text/xml	842 o
Document principal (Délibération) Nom original : 26.02.18 Designation delegué CNAS.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20260427-26_02_18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	629.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 avril 2026 à 16h15min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 avril 2026 à 16h15min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 avril 2026 à 16h18min47s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 avril 2026 à 16h19min10s	Reçu par le MI le 2026-04-28